

## **MENTION ET/OU USAGE : DISCOURS DIRECT ET DISCOURS DIRECT LIBRE EN SITUATION DE TYPE CONVERSATIONNEL.**

**par Marie-Anne Mochet**

e-mail : [Marie-Anne.Mochet@ens-lsh.fr](mailto:Marie-Anne.Mochet@ens-lsh.fr)

**Résumé :** L'objet de cette étude est d'attirer l'attention sur la diversité des configurations d'hétérogénéité rencontrées dans les discours rapportés oraux. A partir d'exemples tirés d'un corpus d'entretiens (que nous apparentons à une situation conversationnelle), notre étude veut montrer le fonctionnement d'un certain nombre d'énonciations en DD et plus particulièrement en DDL, dont la valeur dynamique est soulignée. Priorité est alors donnée à des citations "de re", bien plus qu'à la mention des mots d'autrui. Tout en reconnaissant la rupture sémiotique propre à la citation, on souhaite que soit établie clairement la distinction entre deux types de discours rapporté dont on discute la place en tant que fait autonymique.

**Mots-clés :** discours rapporté, oral, conversation, hétérogénéité montrée/constitutive, mention/usage.

**Abstract :** This paper's aim is to point out the diversity of heterogeneous configurations to be found in spoken reported speech. The examples are taken from a corpus of interviews (which we consider similar to a conversational situation). Our aim is to show how certain statements in direct speech, and more specifically non introductory forms, work. Their dynamic aspect is stressed. Although we agree that quotations are references, we wish to establish the distinction between two types of reported speech clearly.

**Keywords :** reported speech, conversation, reoresented/constitutive heterogeneity, mention/use.

Les formes d'hétérogénéité discursive sont, on le voit à travers l'étendue des domaines abordés sous le thème de l'autonomie, nombreuses et diverses. De la mention à l'usage, ou inversement de l'usage à la mention, de l'hétérogénéité constitutive à l'hétérogénéité montrée, ces manifestations, leur reconnaissance, leur catégorisation et les analyses qui en découlent, posent des questions complexes, que chacun oriente par rapport à son domaine d'étude privilégié, en langue ou en discours. Quant à nous, nous nous sommes intéressée ici à la « représentation du discours », et à la diversité des formes d'hétérogénéité, en discours, à travers un corpus d'entretiens non directifs, que nous apparentons, mutatis mutandis, à une situation de type conversationnel.

L'objectif de notre contribution est donc :

- de faire apparaître, dans la situation spécifique – issue d'un corpus oral –, la diversité des configurations d'hétérogénéité, de polyphonie,
- d'en étudier quelques aspects énonciatifs encore insuffisamment pris en compte, à notre avis, (en particulier à propos du DD, DDL) et

– de discuter leur place et leur fonction dans le discours, de l’usage à la mention.

En effet, s’il existe un « continuum », dont beaucoup ont fait état, entre l’autonymie, la connotation autonymique et le (l’usage du) discours, entre les énoncés métalinguistiques, la reformulation et certaines formes d’hétérogénéité, à nos yeux la distinction *de re / de dicto*, demeure une distinction fondamentale, première, dont le terme globalement utilisé d’autonymie ne rend pas suffisamment compte. Pour nous, l’autonymie « pure » correspond à la mention d’un mot, d’un énoncé ou fragment d’énoncé – le signe renvoie à lui-même en tant que signe – et doit être distinguée des citations en « substance »<sup>1</sup> (citations et autocitations), souvent de caractère prototypique, introduites ou non introduites, qui « dramatisent » un discours autre, dans les termes et affects du locuteur qui en use.

Notre démarche est une démarche de terrain. C’est à partir de l’observation des phénomènes que nous essaierons de faire apparaître rapprochements et passerelles mais aussi sauts qualitatifs, quand nous l’estimons, entre expression d’une forme ou expression d’un contenu, entre mention, ou usage et mention.

## 1. Le corpus

Les analyses s’appuient sur un corpus d’entretiens non directifs recueilli<sup>2</sup> à partir d’une construction raisonnée d’un échantillon de témoins. En dépit de réserves de principe<sup>3</sup> concernant les aspects formels de la situation, celle-ci est apparue comme particulièrement productive dans le champ de la polyphonie et de l’hétérogénéité discursive.

Jean Peytard (1989 : 141) caractérise de ce point de vue la situation de communication :

La structure de l’échange pourrait être ainsi schématisée : « moi enquêteur, je te demande de / invite à parler de et sur le thème X ». Mais l’axe interlocutoire n’est binaire qu’en apparence, limité aux pôles « je/tu ». Il devient, en réalité, espace tripartite, « je/tu/les autres ». Le troisième partenaire est une présence virtuelle. En effet, « parler sur » incite à faire appel à témoins. [...] Ainsi, pourra, dans l’énoncé, s’enchâsser le mot d’autrui [...]. L’énoncé du tiers-parlant est convoqué par le locuteur-enquêté, instamment invité à produire du témoignage.

De fait, le caractère semi-formel de la relation entre l’enquêteur et le témoin, l’objectif volontairement mal défini de la communication et le choix qui avait été fait d’interroger, en termes vagues, les témoins sur des thématiques larges telles que (parmi d’autres) l’école, la famille, la profession, la mort et les médias, tous ces éléments ont induit

---

<sup>1</sup> Nous utilisons le terme sans référence particulière à Hjemlev, mais au sens commun d’exprimer le fond principal de la pensée.

<sup>2</sup> Ce corpus, constitué au CREDIF dans le cadre d’une recherche sur “ la variété des pratiques langagières dans le français des années quatre-vingts ”, comprend 24 entretiens. On trouvera des informations sur la construction de cette enquête et quelques-unes des analyses linguistiques qui ont suivi dans les *Cahiers du Français des Années Quatre-Vingts* n°2 (1986) et 4 (1989). Le corpus a été publié dans un numéro Hors-série (1) des *Cahiers* (ENS Éditions, 15, Parvis René Descartes, 69 366 Lyon cedex 07).

<sup>3</sup> Labov (1976 : 94) ; Bourdieu (1982 : 78).

un type de discours hybride, dans lequel le locuteur oscille, pour se positionner, pour étayer une argumentation parfois incertaine, entre des considérations générales et l'évocation de son expérience personnelle (Cintrat : 1989).

Avant d'aborder l'hétérogénéité montrée et la citation directe, nous reprendrons quelques exemples d'insertion d'expressions proverbiales et d'aphorismes, mettant en question des interprétations tranchées en terme de mention et d'usage.

## 2. Expressions proverbiales, aphorismes, lieux communs....

Des expressions proverbiales mais aussi des aphorismes et des lieux communs vont servir de base à l'établissement des consensus conversationnels nécessaires à la gestion de la situation.

Dans le premier contexte, le témoin donne le ton de ses sentiments sur la profession de sa fille (femme de chambre) à partir de l'expression *y a pas de sot métier*<sup>4</sup> :

- (1a) HA<sup>5</sup> 7 273 -elle s'est trouvé une place sur la Côte d'Azur dans un hôtel quatre étoiles de luxe [...] où maintenant elle travaille à l'année (EF) bon elle est quand même femme de chambre bon c'est pas... *ya pas de sot métier* mais... elle aurait peut-être certainement pu faire autre chose (EF) bon elle est devenue femme de chambre dans un hôtel (EF) mais enfin disons qu'elle gagne bien sa vie euh c'est un hôtel de grand luxe comme je disais tout à l'heure.

Et quelques répliques plus tard :

- (1b) HA 7 275 -elle s'en est pas trop mal sortie (EF) si si mais enfin c'est (EF) c'est pas une référence mais enfin *ya pas de sot métier* c'est ce qu'on disait<sup>6</sup> [*le témoin et sa femme*] « elle est sortie elle se débrouille toute seule c'est déjà pas mal » qu'au départ j'ai eu très peur de...

Le proverbe, qui ne se soutient que de lui même, ne nécessite aucune formule introductive. L'énoncé collectif paraît faire, pour le témoin, argument de reconnaissance sociale ; la citation directe qui suit le second emploi (c'est ce qu'on disait [il s'agit de lui et sa femme] « *elle est sortie elle se débrouille toute seule c'est déjà pas mal* ») conforte la même idée de compensation / consolation / justification. Dans le débat intérieur qui se joue chez le témoin (à savoir : peut-il être satisfait de la profession de sa fille ?), le proverbe apparaît comme un argument de valeur positive, extérieur à lui-même. Il fonctionne comme une sorte de repère pragmatique – une balise, une bouée – faisant argument (argument d'autorité), à partir d'une

---

<sup>4</sup> “ Ce proverbe connu de tous exprime la valeur intrinsèquement morale du travail, quelle qu'en soit sa nature. ” Rey et Chantreau (édition 1989).

<sup>5</sup> Le code de transcription est ici assez simple :

- Les témoins sont désignés par leur statut social (H pour Homme, F pour Femme ; J pour jeune (12-20 ans), A pour Adulte (20-55 ans) et R pour retraité (55 ans et plus). Suivent le numéro attribué au témoin (ici 7) et la place de la répartition dans l'entretien (ici 273).

- EF désigne l'enquêtrice (une femme), la même pour l'ensemble des entretiens. (EF) correspond à un simple acquiescement de l'enquêtrice (de type : m, mm).

- Les expressions ou les séquences étudiées sont soulignées par des italiques dans les contextes cités.

- Les barres “ / ” indiquent un phénomène de segmentation (démarcation de séquence) tandis que les “ : ” marquent un allongement. X ou XX marque un passage inaudible.

<sup>6</sup> Suivant l'écoute des phénomènes intonatifs, la portée de *c'est ce qu'on disait* s'applique au contexte droit.

évidentialité collective. Argument d'autorité que le témoin se donne à lui-même avant d'en faire « usage » auprès de l'enquêtrice.

Ce type d'expressions proverbiales est supposé transmettre une vérité partagée a priori de tous et donc de l'interlocuteur. Il renvoie à la pré-existence d'un dire, à une intertextualité de forme et de contenu. Il en va de même quant au contenu, et à travers une forme moins établie de l'expression par aphorisme telle que nous l'avons définie (Mochet et Cintrat 1995) : « une assertion de caractère général, à valeur de vérité, mais dont la forme n'est pas lexicalisée, à proprement parler, même si l'interlocuteur a le sentiment de déjà-dit et de déjà entendu. On pourrait parler d'unité mémorisée. ». Les premières répliques d'ouverture dans un thème fournissent de nombreux aphorismes. Le thème de la mort est particulièrement productif :

- (2a) - il faut bien mourir un jour (HR 24 543)
- (2b) - on y passera tous [...] on ne peut pas y échapper (HJ 14 17)
- (2c) - de toute façon on est nés pour mourir (HJ 19 33)

Pour l'un des témoins, ce n'est qu'au terme d'un enchaînement de généralités que son inquiétude s'exprime de façon plus personnelle : « mais pour moi la chose la plus inquiétante pour moi / c'est cet inconnu qui me dépasse ». La plupart du temps celui-ci s'abrite derrière aphorismes et tournures impersonnelles peu impliquantes. Celles-ci lui permettent pourtant d'exprimer des opinions, un dire ordinaire, un discours courant proche du lieu commun, parfois exprimé sous forme de discours rapporté : on dit toujours..., personne ne peut expliquer..., on sait que...

Du point de vue de la forme, l'aphorisme se présente de façon autonome et impersonnelle. La stéréotypie qu'on y rencontre s'exerce davantage dans le contenu de pensée, en tant qu' « idée reçue », que dans la forme dont l'actualisation reste ouverte. Des variantes sont toujours possibles. La mention, que l'on rencontre dans la forme figée du proverbe, cette mention *s'évanouit* dans le discours ; réactualisée, elle se *fond* dans l'usage.

Dans les cas que nous venons de discuter, où l'on tend vers l'hétérogénéité constitutive, on voit que l'usage prévaut sur la mention. A l'autre extrémité du continuum ou de « l'étagement », qui va de l'hétérogénéité montrée à l'hétérogénéité constitutive, se situent pour nous le discours narrativisé et secondairement le discours indirect dont les formes manifestent, dans le rapport d'une situation de discours, la plus grande mise à distance.

### **3. Discours narrativisé, discours indirect : des procédures de distanciation**

En traitant le discours « comme un événement parmi d'autres » (Genette : 1972), le discours narrativisé prend ses distances<sup>7</sup> et « fait l'économie » de la mention du discours.

- (3a) -on se chamaille/on se chamaille c'est sûr mais pas : on se déteste pas HJ14 80

---

<sup>7</sup> Quand nous parlons de distance ici, il s'agit de la distance qu'établit le locuteur par rapport à la situation de parole en ne faisant pas appel à l'énonciation rapportée et au détail de ces paroles.

(3b) -il a fallu que des filles aillent raconter n'importe quoi FJ23 48

Le discours indirect<sup>8</sup>, quant à lui, est réputé « modifier l'expression » et « ne transmettre – au mieux – que le contenu des paroles citées ». En principe, le DI « est interprétation de façon fondamentale et délibérée » (J. Authier, A. Meunier : 1977). Du moins a-t-il été considéré comme tel jusqu'à ces dernières années.

Revenons cependant sur deux points à propos de l'usage de ces procédures discursives :

Dans la situation à l'étude, le discours narrativisé<sup>9</sup> représente environ 34% de la mise en scène du discours<sup>10</sup>, ce qui correspond à une assez forte proportion. Cependant, il apparaît le plus souvent dans des séquences composées où il est associé à d'autres formes d'hétérogénéité (discours direct ou indirect). Il ne doit donc pas être considéré isolément, mais en relation avec ces autres formes, dont il figure l'acte d'annonce (plus que d'introduction ici) ou de reprise évaluative comme dans les contextes suivants :

- (4a) FR20 271 - mais (il=son mari mourant) *m'a parlé de sa mère* « ma mère m'appelle »  
(4b) FJ23 342 -il lui dit « tiens voilà le port- le pinceau tu peins le portail » une demi-heure après/l'autre oncle de trente ans il est venu [...] il lui dit « t'as pas encore commencé ? » il dit alors « regarde ça s'ouvre comme ça/ tu trempe le pinceau/ tu peins le portail » (EF -m) et puis *il a fallu qu'il lui explique deux fois/*

On aura par exemple des séquences doubles (DN<sup>11</sup> puis DN ; DN + DDL, DN + DD, etc.) mais aussi des configurations triples telles que : DDL + DN + DD, etc. On a donc, au niveau discursif, des fonctionnements composés, multiples.

Par ailleurs, en ce qui concerne le discours indirect, présenté comme interprétatif, nous considérons (Mochet : 1993) qu'il n'est pas toujours exempt de « mention » exacte (c'est-à-dire textuelle) d'un discours autre, et que le locuteur peut lui aussi, par son biais, mettre en avant les paroles (fragments d'énoncé, et mots) de l'autre.

- FR20 53-(à propos de l'école) on dit pourtant que *c'est l'étude de la vie/* mais je trouve que quelquefois ça déborde/  
FA17 280 -alors euh on leur a dit on a beau leur expliquer bon qu'y a *des périodes creuses* alors/ que bon *il faut faire un effort* peut-être qu'elles vont rester deux jours chez elles mais après *faudra le rattraper ça...* pf  
HJ4 416 -ouais/parce que : je sais là par contre y a c'est ceux de la ville ils aiment pas habiter à la campagne (EF) parce que : ils disent que *c'est des coins paumés* et tout ça

En raison de leur caractère stéréotypé, les fragments d'énoncés soulignés ici (en italiques) sont à rapprocher de la catégorie des « îlots textuels » définis par Jacqueline

<sup>8</sup> M. Grevisse (p. 675) oppose avec finesse le discours direct dans lequel le narrateur rapporte les paroles ou les pensées “ censément telles qu'elles, sans les modifier ” et le discours indirect dans lequel le locuteur rapporte les paroles “ selon son point de vue ”. Notre corpus comporte 67 cas de DI dont 19 locuteurs-énonciateurs et 48 tiers parlant.

<sup>9</sup> Le discours narrativisé : il fait allusion à des événements de discours, les décrit et les caractérise, tels que le locuteur les a perçus et les rapporte, dans leur globalité, ou tels encore qu'il les imagine, sans que le contenu (autre que le thème) de parole soit alors mentionné (on en a parlé... on a parlé des mathématiques). Celui-ci peut apparaître, comme nous l'indiquons, dans l'environnement proche.

<sup>10</sup> Les situations virtuelles sont davantage représentées que les situations passées.

<sup>11</sup> DN = discours narrativisé ; DDL = discours direct libre ; DD = discours direct ; DI = discours indirect ; DIL = discours indirect libre.

Authier-Revuz (1996 : 93) : le fragment « X » dit îlot textuel est intégré et homogène syntaxiquement et énonciativement au contexte de DI<sup>12</sup>. En l'absence de toute glose du transcritteur, nous ne pouvons cependant pas être certaine de l'interprétation de ces énoncés.

Et, en effet, la question de l'interprétation se pose ici encore : il n'y a qu'un pas entre le discours indirect de FR20 et l'aphorisme correspondant, *c'est l'étude de la vie* ; il n'y a qu'un pas entre usage et mention dans ce discours indirect où s'inscrit *coins paumés*. S'agit-il là d'un îlot textuel, analysé comme fragment de DD, ou d'une connotation autonymique ?

FR5 126 - elle (la voisine) vient se plaindre des petits arabes

FE1 150 -il lui a donné un rendez-vous pour aller... je sais pas où...

Le terme est utilisé par Gérard Genette (1972 : 190) : « un discours narrativisé c'est-à-dire traité comme un événement parmi d'autres et assumé comme tel par le narrateur lui-même » ; ce sont souvent des verbes de communication mais aussi des verbes attitudinaux (il s'est fâché ; les profs, ils m'engueulaient ; j'ai téléphoné...). Ces verbes, sémantiquement et syntaxiquement complets, sont suivis ou non d'un énoncé libre.

Nous n'en déciderons pas, préférant opter pour une conception plurivoque du message. Celui-ci met en jeu plusieurs voix, y compris toutes les formulations antérieures<sup>13</sup> et connotations perçues aussi bien par le locuteur/témoin que par son destinataire.

#### 4. Discours direct et discours direct libre : de l'usage de la mention

Quand on parle de façon générale du discours rapporté, le discours direct en tant que forme montrée paraît *a priori* ne pas poser de problème de détermination. Il est d'ailleurs largement étudié, à l'écrit, encadré de guillemets qui le délimitent clairement ; on sait cependant que les fonctionnements sont complexes et l'on a, ces dix dernières années, largement souligné l'existence des discours mixtes, mettant en avant des fragments d'énoncés où se mêlent usage et mention dans le rapport des événements de parole (discours de la presse en particulier<sup>14</sup>).

Dans les situations de conversation ordinaire, la citation en discours direct<sup>15</sup> – c'est-à-dire celle où l'on entend une rupture sémiotique (explicitement introduite ou autrement marquée par la prosodie, les effets de voix et un changement de mode syntaxique et énonciatif) –, connaît des fonctions et fonctionnements énonciatifs particuliers, que nous nous efforcerons maintenant d'exposer et de discuter.

---

<sup>12</sup> pour lesquels J. Authier-Revuz avance notamment les exemples suivants (p. 94) :

D'après T. le passage par le col, maintenant, c'est /kamikaze. (oral, 3-9-92)

[Le général Bigeard] a déclaré que c'était /une manœuvre pour étouffer l'affaire. (Informations, A2, 29-10-85)

<sup>13</sup> M.-M. de Gaulmyn (1996 : 29) : “ tout discours est toujours déjà rapporté et n'est jamais vraiment rapporté. Toute formulation prétendument neuve n'est qu'une reformulation d'un énoncé ancien déjà mille fois reformulé, constant travail de réfection, de traduction, jeu d'échos, mirages, reflets multiples et mouvants. ”

<sup>14</sup> M.-M. de Gaulmyn (1983).

<sup>15</sup> Authier-Revuz (1996 : 95) : “ ce qui caractérise la forme du DD c'est une rupture au plan sémiotique (succession d'usage et de mention) entraînant dans la séquence introducteur-partie citée une double rupture ou hétérogénéité a/ syntaxique, b/ énonciative. ”

#### 4.1. Discours rapporté / discours évoqué

Le terme « discours rapporté » est ambigu. Il recouvre deux perspectives différentes. La citation peut correspondre à un discours passé, qui a été tenu, mais aussi à un discours « évoqué », comme l'a souligné R. Martin (1983 : 94). Cette distinction, et l'inadéquation des termes mêmes de discours rapporté, ont été constatées maintes fois (J. Peytard, M.-M. de Gaulmyn, D. Maingueneau, L. Rosier). Il n'en reste pas moins que le discours évoqué est rarement décrit et discuté en tant que tel et qu'après des précautions oratoires et propositions terminologiques, les auteurs continuent, par commodité, à traiter les deux perspectives sous la même désignation de discours rapporté<sup>16</sup> pour l'ensemble.

Dans notre corpus, le discours évoqué constitue une part non négligeable des phénomènes d'hétérogénéité<sup>17</sup>. Nous en donnons ci-après deux exemples caractéristiques :

Contexte négatif :

- (6a) HA7 547 - par contre je suis aussi pour l'aider (sa femme/les femmes) dans les activités du ménage lorsque lorsqu'elle travaille (EF) et c'est ce que je fais (EF) voilà, et j'en suis fier (EF) [rire] euh... bon je suis pas l'homme qui dit [...] bon ben « *c'est prêt la bouffe là* » ou...

Contexte virtuel :

- (6b) FJ8 164 - je suis bien contente parce que j'ai trouvé des gens qui : qui me comprennent bien/ avec qui je m'entends : vraiment très bien/ par exemple quand quand des fois/ quand ça va pas/ pour une raison ou pour une autre/ justement on va vers un copain il va dire « *qu'est-ce qu'il y a ? ça va pas ?* » puis il va mettre les pieds dans le plat/ c'est atroce/ tandis qu'un ami qui vous connaît/ bon ben/ il posera pas les grosses questions...

Par ailleurs, il est à remarquer que la perspective du discours évoqué n'est pas réservée au Discours Direct et Discours Direct Libre. Elle existe et se manifeste tout aussi bien en discours narrativisé et discours indirect<sup>18</sup>.

Du point de vue discursif, la distinction des deux perspectives évoqué/relaté est appuyée par des mises en situation différentes et des catégories d'énonciateur différenciées : l'énonciateur cité est souvent général et impersonnel en discours évoqué (on, la doxa) ; il est plus souvent singulier et personnalisé en discours relaté. Toutefois cette distinction n'est pas toujours pertinente. Bien souvent on ne peut dire s'il s'agit d'un discours tenu ou non. La citation est alors intemporelle. Diane Vincent et Sylvie Dubois (1991) ont d'ailleurs montré à

---

<sup>16</sup> Relevons cependant les recherches terminologiques notamment de G. Genette (1972 : 194) (discours narrativisé, discours transposé, discours immédiat), de J. Peytard (par exemple : discours relaté (1982), tiers parlant (1989)), de M.-M. de Gaulmyn (1996 : 24) par exemple, proposant « paroles portées » ou « paroles déportées ». Pour nous, à partir des travaux de Jean Peytard, nous reprendrons l'opposition « discours relaté » et « discours évoqué », en conservant, à la réunion des deux perspectives, les termes les plus englobants, utilisés par J. Authier-Revuz, de « représentation du discours ».

<sup>17</sup> Approximativement près de la moitié ; D. Vincent et S. Dubois (1991) relèvent que dans leur corpus « 242 des 403 échanges étudiés (77%) reproduisent effectivement des actes de parole passés ». Un échange sur quatre ne représente pas une séquence passée mais plutôt des propos imaginés.

<sup>18</sup> Par exemple en discours indirect : *il ne m'a pas dit qu'il partirait, j'aurais pu lui dire que je partais, je vais lui dire que je pars*, tout comme en discours narrativisé : *j'aurais pu l'insulter, il ne m'a pas insulté, je vais lui répondre cette fois...*

partir de l'analyse d'un échange que « celui-ci a pu se produire des centaines de fois comme il a pu ne jamais se produire », concluant sur le caractère prototypique de celui-ci. Ce type d'échange (ou de citation simple) consiste en « l'actualisation d'énoncés susceptibles d'être appropriés dans toute situation de même ordre ». Il ne s'agit pas alors de proposer un discours réel, mais l'expression d'un contenu généralisé et généralisant. L'énonciation, avancée à titre collectif, rend compte d'un discours imaginaire, prototypique.

C'est ce que fait apparaître également l'appel à un énonciateur pluriel (les parents, les amis, les gens, on...) :

- (7a) HA7 535 -parce que *y en a beaucoup* qui m'ont dit « ben mon vieux si j'avais été ta femme tu serais pas parti comme ça »
- (7b) FR5 163 -alors euh *on me dit* (des connaissances) « oh moi je m'ennuierais » « mais non » j'ai dit « je travaille je bricole dans la maison ».

Dans ce cas, pour D. Vincent (1991 : 7)

il devient clair que le discours rapporté n'est que la représentation d'un implicite social où il n'est pas opportun de spécifier lequel des individus [...] est intervenu ; le locuteur ne donne pas la parole à un individu mais fait endosser un rôle social à un ensemble d'énonciateurs dûment mandatés pour se prononcer au nom d'un groupe.

Dans la mesure où ces formes ne correspondent, de fait, à aucune textualité véritable, le statut autonymique du discours rapporté est mis en cause.

#### 4.2. Fonctionnement discursif du discours direct (DD)

Le verbe : sur le plan lexical le verbe *dire* est presque exclusivement employé. Sur 450 citations introduites, notre corpus ne comporte qu'une douzaine d'autres *verbes* (*demander, faire, gueuler, proposer, répéter, répondre*)<sup>19</sup>, dont on peut dire que la citation est complément du verbe. Le discours citant est presque toujours antéposé, avec parfois reprise et réitération de la séquence introductive comme dans le contexte (8) :

- (8) FR5 290 -mais moi/ j'ai dit « je voterai plus du tout/ ni pour le gouvernement »/ j'ai dit « je me dérange plus » j'ai dit « qu'on y mette Paul/ qu'on y mette Pierre » j'ai dit « moi je suis handicapée »/ mais jamais on m'avait fait rien.

La postposition est exceptionnelle et ne connaît pas d'inversion du sujet.

L'autocitation : comme on le voit ci-dessus, l'échange rapporté est principalement utilisé par le locuteur pour qu'il se mette en scène au moins aussi souvent qu'il le fait pour autrui<sup>20</sup>. Cette mise en scène comporte également une proportion sensible de « discours intérieur » du type : je me suis dit « ... ».

<sup>19</sup> De son côté, J. Rey-Debove (1983 : 219) note, dans un premier sondage, qu'après « *dire, faire et parler* les autres verbes de parole sont rares ».

<sup>20</sup> Comme le montrent également D. Vincent et S. Dubois (1991 : 8).

Du point de vue des configurations, dans notre corpus la citation « isolée » (qui ne comporte qu'un énoncé cité) est plus fréquente que les paires et les groupes ; elle correspond environ aux trois quarts des contextes de DD.

De plus, on constate, comme nous l'avons vu pour le discours narrativisé, une composition des configurations : DD et DI ne fonctionnent pas l'un à la place de l'autre mais l'un avec l'autre, l'un à la suite de l'autre, de façon complémentaire comme ci-dessous :

- (9a) HR3 282 - et puis on vous dit « c'est la lune ou autre chose » mais moi je dis que y a la qualité du sol y a la lune y a (...)  
(9b) FR20 167 -quand j'avais les élèves qui arrivaient le matin en me disant qu'ils avaient regardé tel film (à la télévision) / je disais « non mais les parents sont inconscients c'est pas possible »<sup>21</sup>

On voit dans ces deux exemples que les interventions initiales et réactives se succèdent. Le locuteur se montre en accord ou en désaccord avec le dire d'autrui. Les actes de parole cités viennent soutenir son dit.

Argumentation : ainsi le discours direct n'est pas seulement argument d'autorité. S'il permet d'exprimer des opinions autres, ce peut être pour les nuancer, les contredire et faire valoir sa propre opinion comme encore dans le contexte (10) :

- (10) HR3 (161) -ça nous a beaucoup absorbés (les travaux de sa maison) mais... c'est pas fini et puis il y a une chose. un ami retraité m'avait dit « tu verras la première année tu en feras beaucoup et après : tu en feras beaucoup moins » (EF) *et c'est vrai* on n'a pas tellement l'impression d'avoir moins d'activité seulement elles sont très diversifiées (EF) parce que au début on s'est investis dans la maison (EF) et puis petit à petit on a été pris euh progressivement [...].

L'appréciation évaluative « et c'est vrai » marque l'accord du locuteur avec l'énonciation citée, pour le discuter ensuite : il n'a pas moins d'activités mais celles-ci sont plus diversifiées. La citation semble fonctionner comme l'étayant de l'expérience personnelle du locuteur.

Plus largement, deux cas sont possibles :

- le locuteur veut montrer son désaccord par rapport à ce qui lui a été dit ;
- le locuteur veut montrer son accord avec ce qui est dit.

Dans les deux cas, la mise en scène d'une situation de parole permet au locuteur d'établir un dialogue, un échange entre les autres et lui. Ce dialogisme sert l'établissement du lieu de consensus conversationnel.

Ici encore, il ne s'agit pas de reproduire les mots de l'autre, mais d'utiliser un contenu, mis en forme de paroles imputées à un locuteur<sup>22</sup>, dans une visée argumentative. Comme l'écrit Anna Jaubert (1990 : 148)

La citation est un pouvoir de la parole quand elle n'est pas un abus de pouvoir : à travers le statut qu'il octroie à ses reprises, l'énonciateur manifeste pour sa propre identité.

---

<sup>21</sup> Il s'agit d'un discours intérieur " je me disais ".

<sup>22</sup> Ducrot, O. (1984 : 199).

### 4.3. Fonctionnement discursif du discours direct libre

Le DDL surgit de façon apparemment spontanée, immédiate, dans le discours du locuteur. Il se marque par des effets intonatifs et prosodiques, un changement de voix. Le locuteur produit une rupture sémiotique, introduisant une nouvelle énonciation dont il faut bien postuler la cohérence avec ce qui précède.

Des éléments de mise en situation préparent la mise en discours :  
simple désignation d'un énonciateur :

e me retrouve avec des jeunes « ... » HR24,

d'une présence :

l'autre jour elle s'est ramenée « ... » FJ23),

d'un regard :

il m'a regardé « ... » (FJ12),

d'une attitude :

(11a) FJ 12 174 -(...) / y a quatre ans de ça un monsieur/ très gentil/ un colonel/ qui faisait collection de papillons/ (EF -m) -c'était admirable à voir/ xx c'était fou à voir/ mais il les avait tués ! c'est lui. et puis *il était content* « j'ai fait la chasse là là » je l'écoutais xxx

(11b) FJ8 107 -*on est découragés* en plus/alors « y a pas de place/ fais pas ça/ y a pas de place »

Notre hypothèse est que cette procédure discursive joue un rôle particulier. Son impact diffère d'un discours introduit. Il prend une valeur dynamique, donne une coloration (au sens de Bakhtine) au discours. Par ailleurs, son usage paraît plus fréquent chez certaines classes de locuteurs, notamment chez les jeunes<sup>23</sup>. Par exemple, HJ 19 prend une « voix niaise » – dit la glose – pour définir un style de radio :

(12) HJ19 218 - je préférerais vraiment les / les radios libres parce que bon ben c'était que de la musique y avait pas de pub mais là c'était en train de (EF) enfin Europe-1/ France Inter/ tout le merdier *c'est euh « maintenant une page de publicité »* [voix niaise] bon ben au revoir merci hein

A travers la structure équative utilisée, le locuteur met sur le même plan la radio et l'énoncé donné en exemple. On retrouve ce phénomène chez un autre jeune (HJ14) cherchant à caractériser la discipline dans son lycée : *c'est allez sortez, sortez.*

D'autres lieux syntaxiques « supports » sont susceptibles de favoriser l'apparition d'un DDL, notamment des lexèmes dits à explicitation tels que, dans notre corpus : *carnet, cahier, pub, principe, fait* (c'est un fait «... »), *bruits* (y a des gros bruits «... »), *habitude* (c'est devenu une habitude «... »), etc.

(13a) -y a pas de *contrôles pointages* « qu'est-ce que vous avez fait ? où vous en êtes ? » HA7 203

(13b) -elle m'a montré le *cahier* « vous voyez celle-là on est obligé de le faire passer parce qu'il a tel âge » FA17 81

---

<sup>23</sup> Spontanéité, revendication du statut social, gouaille de certains locuteurs, moquerie ?

L'énonciation citée illustre le dire, l'exemplifie, de manière aléatoire. La rupture énonciative qui se produit alors donne une force nouvelle à l'énoncé. Elle est reformulation. Formulation autre.

#### 4.4. Simulacre de textualité et non-textualité du discours cité

Pour terminer cette caractérisation de l'énonciation citée, nous voudrions revenir sur le caractère contradictoire de deux phénomènes cooccurrents de la citation : le simulacre de textualité et la non-textualité du discours cité.

En effet, il existe bien, dans l'énonciation citée, un « simulacre de textualité ». Le locuteur simule l'énonciation en insérant des marques phatiques d'interpellation (en DD comme en DDL) comprenant des formes exclamatives (*écoutez, voyez, oh la la, mince, comment !, mon Dieu, eh bien mon vieux, etc.*), et aussi des marques d'adresse et d'affectivité (*madame, docteur, ma petite, ma pauvre, Fabrice...*) en début d'énonciation.

- (14a) FR5 174 - je dis « *tiens tu sais* on serait mieux à la maison de retraite que non pas à rester là »
- (14b) FA 17 83 -des professeurs m'ont dit « *voyez euh* il est pas le seul dans ce cas là »
- (14c) FA17 135 - elle me dit « *maman* tu avais raison »

Cette simulation est également entretenue par des répétitions d'insistance, et l'accumulation d'éléments phatiques :

- (15a) FJ12 461 -je lui disais (à son frère) « *mais non écoute* t'es con ou quoi ? »
- (15b) FR5 154 : le docteur de Bordeaux m'a dit « il faut plus travailler *du tout du tout* »
- (15c) FR5 179 -le maire lui répond « *mais si/ si si si* »

Cependant cette simulation s'exerce dans le même temps que s'effectue l'élimination d'éléments informatifs secondaires, comme le montre le contexte ci-après dans lequel n'apparaissent plus que les aspects phatiques de la communication, sans contenu réel.

- (16) FA17 289 -qu'elle dise carrément (la patronne à l'ouvrière) « *écoutez vous faites pas l'affaire* » que d'être tout le temps sur son dos/ (EF) -hein/ c'est pas la peine/ le lui montrer trois ou quatre fois et puis lui dire « *écoutez voilà hein bon.* »

Ce dernier contexte laisse paraître la non-textualité de la citation et renvoie à son caractère approximatif.

Qu'il s'agisse de discours direct ou de direct libre, dans notre situation les citations ne réfèrent pas à une textualité – qui serait alors marquée : « ce sont ses propres mots », « il a dit ça texto »–, mais au contraire à une énonciation explicitement marquée comme approximative. Le locuteur ne s'en cache pas. Il va au plus court. Il caricature. Il trie l'information.

C'est ce que font apparaître également :

les marques d'exemplarité et d'approximation qui ouvrent ou clôturent la citation : *par exemple, des trucs comme ça, et tout, et tout ça*

- (17a) HJ4 603 - parce que chez nous on on en voit/ vous avez des gens mettons/ ils viennent chez vous/ *ils demandent* « et toi qu'est-ce que vous employez comme produits » *et tout ça* (EF)

après ils commencent à changer de sujet « combien vous avez de vignes » *des trucs comme ça*

- (17b) HJ4 452 - j'avais un prof qui disait (à ses élèves filles) euh « vous attendez de tomber sur un milliardaire » (rire) *un truc comme ça*

l'usage des substituts anaphoriques (*là, ci ça, ceci cela, ou tel ou tel, untel*) internes à la citation montrent, en vidant l'énoncé d'une partie de son contenu, dans sa partie référente, à la fois la non-textualité du discours cité<sup>24</sup> et les lieux de cette opération.

ex : tel ou tel...

- (18a) FA17 81 -c omme on m'a dit l'année dernière/ « bon votre fils a *tel* âge/ bon on le fait passer »

- (18b) FA2 60 - elle disait au maire « monsieur/venez/euh moi je vous montrerai des taudis/ *tel endroit/tel endroit/ et tel endroit* » donc peu à peu (...)

ex : ci, ça, ci ou ça

- (19) FA6 315 -je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire que : que de dire « bon ben je vais sortir/ *je vais faire ça/ je vais aller là* » (EF) -non je pense qu'y a/ qu'il y a autre chose à faire que ça.

Ces citations, marquées par une approximation explicite (*et tout ça, où je sais pas quoi*) ou implicite (anaphoriques du texte), font apparaître le caractère de non textualité du DD et son caractère prototypique, déjà souligné à propos des énonciateurs pluriels et de la « doxa ». Le locuteur joue sur les deux plans.

D'une part, le locuteur simule et construit l'énonciation en fonction de l'interlocuteur présent, comme le montrent notamment les marques d'adresse par lesquelles les relations interpersonnelles sont réaffirmées. Dans l'énoncé « elle m'a dit » Maman tu avais raison « » (FA 17) l'adresse « maman » répète, pour l'enquêtrice, la relation de confiance mère-fille que la jeune femme veut marquer.

D'autre part, le locuteur dispose parallèlement de stratégies qui lui permettent d'exclure ce qui n'entre pas en jeu dans sa visée communicative. Ces stratégies discursives sont mises « au service [de la] volonté de représentation » (L. Jacob : 1987).

## Conclusion

Contrairement à d'autres situations où la citation se constitue et prend valeur dans la mention des mots d'autrui et la littéralité, le recours à la parole d'autrui paraît obéir ici à un principe d'interdiscursivité fondamentale, un dialogisme interne, propre à servir les objectifs conversationnels (je me pose en m'opposant).

---

<sup>24</sup> On connaît également les raccourcis onomatopéiques : gna gna gna, bla bla bla...

FA23 111 -elle (le professeur) m'a dit " bon ben tac tac tac euh vous allez : Sylvie tu les amènes au bureau et puis vous allez vous expliquer avec la directrice " /

La citation directe, et plus encore la citation directe libre, apparaissent comme des stratégies discursives particulièrement dynamiques par lesquelles le locuteur actualise et théâtralise son objet de discours.

En ce qui concerne la question du statut du discours rapporté, fait autonymique ou non, nos arguments ne sont pas d'ordre syntaxique, ni sémiotique – il existe bien une rupture sémiotique – mais d'ordre discursif et pragmatique.

Pour notre part, il nous paraît difficile de mettre sur le même plan et d'englober sous les mêmes termes – de « fait autonymique » – des phénomènes aussi fondamentalement différents. Seuls, les faits de mention littérale seraient à considérer comme relevant de l'autonymie, toute marque de non-textualité excluant la citation du fait autonymique. Cette proposition n'est pourtant pas satisfaisante. Elle introduit une partition trop rigoureuse entre des phénomènes qui par ailleurs présentent de grandes similitudes (plan syntaxique ou sémiotique).

Il semble plus pertinent de considérer que la rupture sémiotique introduite en DD et DDL constitue et marque un fait de « mention » d'ordre supérieur. Cependant, il convient alors de réaffirmer clairement la distinction entre les deux types de citation, que nous dirons *de re*, véhiculant un contenu, et *de dicto*, reproduisant la textualité d'une forme verbale. Cette opposition doit permettre alors de mieux situer chacune de ces fonctionnalités par rapport au domaine métalinguistique d'une part, à l'argumentation d'autre part.

## **Bibliographie**

AUTHIER J. (1978) : « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *D.R.L.A.V.* 17, Université Paris 8, p. 1-88.

AUTHIER-REVUZ J. (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *D.R.L.A.V.* 26, Université Paris 8, p. 91-151.

AUTHIER-REVUZ J. (1996) : « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel », *Cahiers du Français Contemporain* 3, ENS Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, p. 91-116.

BAKHTINE M. (1929, trad.fr. 1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

BOURDIEU P. (1982) : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

CINTRAT I. (1989) : « Et moi, et moi... L'évocation de l'expérience personnelle », *Cahiers du Français des Années Quatre-vingts* 4, ENS Fontenay/Saint-Cloud, Credif, ENS Éditions, p. 55-80.

DUCROT O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

- GAULMYN M.-M. de (1983) : « Les verbes de communication dans la construction du discours. Essai sur la réflexivité du langage. Récits d'enfants et échanges entre enfants et adultes », Thèse de doctorat d'état, Paris 8.
- GAULMYN M.-M. de (1996) : « Témoignage et crédibilité. Performativité du discours rapporté », *Cahiers du Français Contemporain* 3, ENS Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, Ophrys, p. 27-46.
- GENETTE G. (1972) : *Figures III*, Paris, Le Seuil.
- JACOB L. (1987) : « Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ? », *Études de linguistique appliquées* 66, p. 71-87.
- JAUBERT A. (1990) : *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette supérieur.
- LABOV W. (1976) : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- MARTIN R. (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, p. 94-97.
- MOCHET M.-A. (1993) : « Contribution à l'étude de la " mise en scène " du discours analyse de la variation discursive en situation d'entretien », Thèse de doctorat, U. de Franche-Comté, 453 p. + annexes.
- MOCHET M.-A., CINTRAT I. (1995) : « De quelques formes de stéréotypie dans le discours », *Cahiers du Français Contemporain* 2, ENS Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions/Ophrys, p. 119-126.
- MOCHET M.-A. (1996) : « De la non-littéralité à l'exemplification, Discours direct en situation d'entretien », *Cahiers du Français Contemporain* 3, ENS Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, Ophrys, p. 61-76.
- PERRIN L. (1989) : « L'interprétation du discours rapporté », in Rubattel C. (éd.), *Modèles du discours*, Berne, Peter Lang, p. 337-358.
- PEYTARD J. et al. (1982) : *Littérature et classe de langue*, Paris, Credif-Hatier, p.127-133.
- PEYTARD J. (1989) : « La mise en mots du tiers-parlant comme jeu-évaluatif », *Cahiers du Français des Années Quatre-vingts* 4, ENS de Fontenay/Saint-Cloud, Credif, ENS Éditions/Ophrys, p. 137-152.
- REY-DEBOVE J. (1978) : *Le Métalangage*, Paris, éd. Le Robert.
- REY-DEBOVE J. (1983) : « Le métalangage dans le langage parlé », *Recherches sur le français parlé* 5, G.A.R.S., U. de Provence, p. 213-226.
- Rosier L. (1999) : *Le discours rapporté*, Paris, Duculot.
- VINCENT D. et DUBOIS S. (1991) : « Les échanges rapportés : une mise en scène de l'interaction », Colloque L'analyse des interactions, Aix en Provence.
- VINCENT D. (1994) : « Le recours à l'exemple dans la langue spontanée », *Travaux de linguistique* 28, Duculot.